

Débat public sur la piste longue "Les gens ne veulent plus attendre"

Mercredi matin, Anziza Moustoifa, la présidente de la Commission particulière du débat public (CPDP) sur le projet de piste longue de l'aéroport de Mayotte, avait convié la presse dans ses locaux situés au-dessus du M'biwi café, pour faire le bilan de la première phase du débat public, entamé le 1er juillet et qui va se poursuivre jusqu'au 5 novembre dans toutes les communes de l'île (voir MH n°511 et 528). La participation de la population à ce nouvel exercice de démocratie participative, le premier du genre à Mayotte, est déjà "très importante", et démontre son impatience à ce que ce projet, évoqué depuis maintenant une vingtaine d'années, voie enfin le jour pour désenclaver notre île.



Les membres de la CPDP de Mayotte, de gauche à droite : Jean Van Oost, architecte-urbaniste, Mohamed Moindjié, chargé de mission RSA au conseil général, Nadira Maleck-Bertrand, responsable de la promotion et de la commercialisation au CDTM, Anziza Moustoifa, ancienne conseillère économique et sociale de Mayotte, Zoubair ben Jacques Alonzo, directeur des concessions portuaires à la CCI, et Franck Madjid, directeur et gérant de 3 sociétés (manque sur la photo le Dr Martial Henry, président du conseil d'administration du CHM).

Pour ce bilan d'étape, Mme Moustoifa peut se féliciter de "la participation très importante de la population" à ce premier débat public organisé sur notre île, une "occasion pour elle de s'informer, obtenir des réponses à ses questions

et donner son avis" sur ce projet de piste longue de l'aéroport, évoqué par les pouvoirs publics depuis si longtemps. En effet, la CPDP a recensé 610 participants aux 7 premières réunions de proximité qui ont eu lieu du 1er

au 29 juillet, "alors que le mois de juillet était particulièrement chargé en festivités liées à la période des mariages", précise Carol Develter, la secrétaire générale de la CPDP.

Le grand public se sent particulièrement concerné par ce projet, puisque 82% des 133 interventions ont émané de citoyens et non d'élus ou de représentants associatifs. En outre, grâce à la traduction des débats en shimaoré et en shibushi assurée par l'association Shimé, 40% d'entre elles ont pu se faire en langue locale. Les thèmes abordés lors de ces réunions sont très variés, avec une prédominance pour les questions relatives aux impacts environnementaux et économiques du projet, mais aussi au prix du billet ou aux nuisances sonores pour les Petits terriens (voir MH n°530).

De plus, le site internet www.debat-public-pistelongue.org a enregistré près de 2.500 visites, et les internautes ont posé 68 questions à la Direction générale de l'aviation civile (DGAC), le maître d'ouvrage, mais aussi à Air Austral à propos de son nouveau Boeing, ou à la commune de Pamandzi sur son PLU, etc., et 52 d'entre eux ont pu poster leur avis. Pour s'exprimer, les associations et les acteurs économiques ont également à leur disposition des "cahiers d'acteur", mais pour l'instant seule l'association des Naturalistes en a rédigé un.

Sans surprise, ce projet est largement soutenu par les participants au débat public. "Les gens ne veulent plus attendre : soit ils sont pour le scénario 2, soit pour le 1, mais en une seule fois, la DGAC ayant prévu un délai de 10 ans entre les 2 phases", rapporte Mme Develter.

À L'AFFICHE

Derniers préparatifs pour la Foire agricole

Jeudi matin, Jacques Domalain, directeur de la chambre de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture de Mayotte (Capam), animait une ultime réunion avec les exposants de la Foire agricole qui se tiendra les 15, 16 et 17 septembre prochains. L'occasion de distiller conseils et informations à certains responsables des 117 stands.



Les exposants étaient venus nombreux poser leurs questions à l'organisateur.

La 2ème édition de la Foire agricole est sur la ligne de départ. Jeudi 15, vendredi 16 et samedi 17 septembre, de 9h à 18h30, le terre-plein de M'tsapéré accueillera 117 tentes. Sous celles-ci, des représentants d'administration ou de services, 11 pépiniéristes, 20 agriculteurs, 12 stands concernant la pêche et l'aquaculture, 22 dédiés à l'artisanat, une délégation malgache emmenée par le ministre de l'Agriculture et 13 stands proposant alimentation ou buvette.

8 ans après la première édition, "nous avons voulu une foire à l'impact régional à l'occasion du 101ème département et de l'année des Outremer", annonce Jacques Domalain. Avant de répondre aux questions, il rappelle les principaux points de la foire et explique : "nous avons étendu à toutes sortes de registres comme l'alimentation, le para-agricole ou l'artisanat". 5 mois de travail ont été nécessaires pour mettre en œuvre cette manifestation qui se veut "festive". Ainsi, un podium sera occupé par des spectacles de danse et des battles de hip-hop. Un concours bovin récompensant les "meilleures vaches laitières montbéliardes et vaches laitières croisées" sera organisé, de même qu'un concours du "meilleur pêcheur qui a vendu le plus aux Copivem et à la Copemay". Le gagnant se verra remettre un moteur 15 cv et du matériel de sécurité.

Des expositions animalières seront mises en place et des cocotiers et bananiers seront plantés entre les allées. Normes de sécurité, horaires, gardiennage et logistique ont ensuite fait l'objet de questions. L'inauguration aura lieu le 15 septembre, à 10h. L'entrée est fixée à 2€, le billet d'entrée valant ticket de tombola. A la clé, deux billets aller-retour vers Paris et un billet vers Madagascar. L'entrée sera gratuite le jeudi matin pour les groupes scolaires accompagnés.

Juliette Piolat

Une nouvelle étape dans l'histoire de l'aéroport

► Au début des années 1970, la piste avait une longueur de 1.350 m et ne pouvait accueillir que des avions à hélices pour les vols régionaux.

► En 1995, la piste a été allongée à 1.930 m en empiétant sur le lagon, ce qui a permis le développement des vols moyen-courrier avec des avions bi-réacteurs.

► En 2004, la piste a été élargie à 45 m pour que l'aéroport devienne accessible aux avions gros-porteurs, de type Boeing 777.

► Depuis le 1er avril 2011, SNC Lavalin s'est vu attribuer la délégation de service public de 15 ans pour l'exploitation de l'aéroport et la construction d'une nouvelle aérogare, qui permettra d'accueillir 600.000 passagers par an à la fin 2013, pour un investissement de 40 M€.

► Aujourd'hui, le projet de piste longue adaptée aux vols long-courriers constitue une nouvelle étape de ces aménagements. Au plan économique, l'accroissement du trafic entre Mayotte et la Métropole rend possible une desserte régulière au moyen de vols directs.

► Si l'arrêté ministériel rendu avant le 6 avril 2012 est favorable au projet, les études d'impact environnemental, les instructions administratives et réglementaires, l'avant-projet, l'enquête publique et la procédure de déplacement d'espèces se dérouleront jusqu'à la fin 2012.

► Après les études techniques, environnementales et opérationnelles du projet en 2013-2014, les travaux débuteraient en 2015.

Les prochaines réunions de proximité

- Vendredi 9 septembre à 16h : Sada, place publique ou MJC
- Samedi 10 septembre à 9h : Chiconi, place Maanbadi
- Vendredi 16 septembre à 16h : M'tsangamouji, place Ambadza
- Vendredi 30 septembre à 16h : M'tsamboro, préau école maternelle
- Samedi 1er octobre à 9h : Mamoudzou, MJC de M'gombani
- Vendredi 7 octobre à 16h : Bandraboua, foyer
- Vendredi 14 octobre à 16h : Tsingoni, bibliothèque de M'roalé
- Vendredi 21 octobre à 16h : Ouangani, MJC
- Samedi 22 octobre à 9h : Kani-Kéli, MJC de Kani-Bé
- Vendredi 28 octobre à 16h : Acoua, parking de la mairie
- Vendredi 4 novembre à 16h : Pamandzi, AJP (dôture)
- Samedi 5 novembre à 9h : Mamoudzou, place de la République (clôture)

Rappelant qu'au niveau national 8 projets sur 10 sortent modifiés d'un débat public, la commission tient à souligner que ce débat public à Mayotte aura du poids dans la décision finale du maître d'ouvrage, qui devra nécessairement tenir compte des avis exprimés par la population. Ce débat permet ainsi à la DGAC d'avoir "une argumentation plus poussée sur certains points, pour apporter toutes les réponses techniques voulues", ex-

plique Jean Van Oost, membre de la CPDP.

Durant les deux prochains mois, la CPDP va organiser 16 nouvelles réunions publiques, dont 4 réunions thématiques qui permettront d'approfondir avec des spécialistes les questions des enjeux environnementaux et économiques du projet, des impacts pour la population de Petite Terre et du déroulement du chantier.

Julien Perrot

Les 4 réunions thématiques

- Les enjeux environnementaux : mercredi 21 septembre à 16h, dans l'hémicycle du conseil général à Mamoudzou.
- Le déroulement du chantier : vendredi 23 septembre à 16h, sur la place publique (La Poste) de Koungou.
- Les impacts en Petite Terre : samedi 8 octobre à 16h, à l'ACL de Labattoir.
- Les enjeux économiques : mercredi 12 octobre à 16h, dans l'hémicycle du conseil général à Mamoudzou.

LE CHIFFRE

28

C'est le nombre d'enseignants du second degré qui manquent actuellement dans les établissements scolaires de l'île. De toute la France, le vice-rectorat de Mayotte est le plus grand employeur de contractuels mais le manque d'enseignant reste une réalité. Certains parents s'inquiètent, à raison, pour la scolarité de leurs enfants préparant des diplômes tels que le bac. A l'exemple de cette mère de famille qui s'offusque que sa fille, scolarisée en terminale S au lycée de Mamoudzou, n'ait ni un prof d'espagnol, ni de philosophie. Il n'y a pas d'établissement plus mal loti que d'autres, par contre les besoins les plus criants restent sur ces deux matières. D'après le Snes, pour pallier à ce manque, souvent des profs de français exercent aussi en tant que profs de philo.

LA PHRASE

"La conjonction d'un manque récurrent de moyens et d'une anticipation approximative des conséquences de la départementalisation de Mayotte recèle une situation, si ce n'est explosive, en tout cas particulièrement problématique."

Dans un rapport d'information du Sénat sur le fonctionnement de la justice à la Réunion et à Mayotte intitulé "La justice entre deux eaux dans l'océan indien", déposé le 25 mai dernier au nom de la commission des finances et qui vient d'être rendu public, Roland du Luart, sénateur de la Sarthe, dresse un bilan inquiétant sur l'état de la justice de notre île, qui vient de s'aligner sur le droit commun. Nous y reviendrons dans notre prochain numéro.

L'HOMME

Bernard Armand Thomassin

Le "foundi du lagon", océanographe et directeur de recherches honoraire du CNRS au Centre d'océanologie de Marseille (Université de la Méditerranée) et au Groupement d'intérêt scientifique Lagon de Mayotte (GIS Lag-May) "Environnement marin et littoral de l'île de Mayotte", sera de retour sur notre île du 18 au 27 septembre. Il participera, en tant que membre du comité technique de la piste longue, mais aussi en tant que membre du Conseil scientifique du patrimoine naturel de Mayotte, référent mer et lagon, à la réunion thématique sur les enjeux environnementaux du débat public sur le projet de piste longue le 21 septembre à 16h au conseil général. Au cours de son séjour, il tiendra également des réunions techniques sur le lagon et les récifs coralliens avec différents services du département : Deal, Parc marin, BRGM, DEDD, etc. Et comme à chacun de ses passages, il ira sur le terrain pour suivre l'évolution de certains secteurs littoraux de Mayotte.